



**LES CAUSSES
DU QUERCY**

**Animation du document d'objectifs
du site Natura 2000
« *Basse vallée du Célé* »**

**PERIODE DU 1ER JANVIER 2023
AU 31 DECEMBRE 2023**

Programme d'actions Natura 2000 financé par l'Etat (Ministère de la transition écologique) et l'Europe (FEADER).



Parc
naturel
régional
des Causse
du Quercy



Bilan des actions d'animation menées par le Parc sur l'année 2023

Les actions menées au cours de cette période s'articulent autour des 5 axes de l'animation Natura 2000 :

- La mise en œuvre des mesures de gestion, en particulier les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et forestiers ;
- D'autres actions développées en dehors d'une contractualisation ;
- Les actions de communication et de sensibilisation ;
- Les études complémentaires et suivis scientifiques ;
- Les actions relevant de la coordination générale et locale des Documents d'objectifs.

1. Axe 1- Mise en œuvre des contrats

a) Contractualisation agricole

Campagne de contractualisation de MAEC 2023-2027

- Dépôt du PAEC (Projet Agro Environnemental et Climatique) pour demander l'ouverture d'aides aux bonnes pratiques et validation de la candidature en Commission régionale Agro-Environnementale
- Adaptation des cahiers des charges nationaux au territoire : rédaction des notices territoires et mesures
- Proposition de nouveaux contrats aux exploitations agricoles potentielles (exploitations engagées dans l'ancien dispositif)
- Accompagnement des potentiels nouveaux contractants (prestation de l'Adasea.d'Oc)
- Réalisation des diagnostics d'exploitation (prestation de la Chambre d'Agriculture 46) et des plans de gestion éco-pastoraux

Les mesures et les montant d'aides aux agriculteurs proposés à partir de 2023

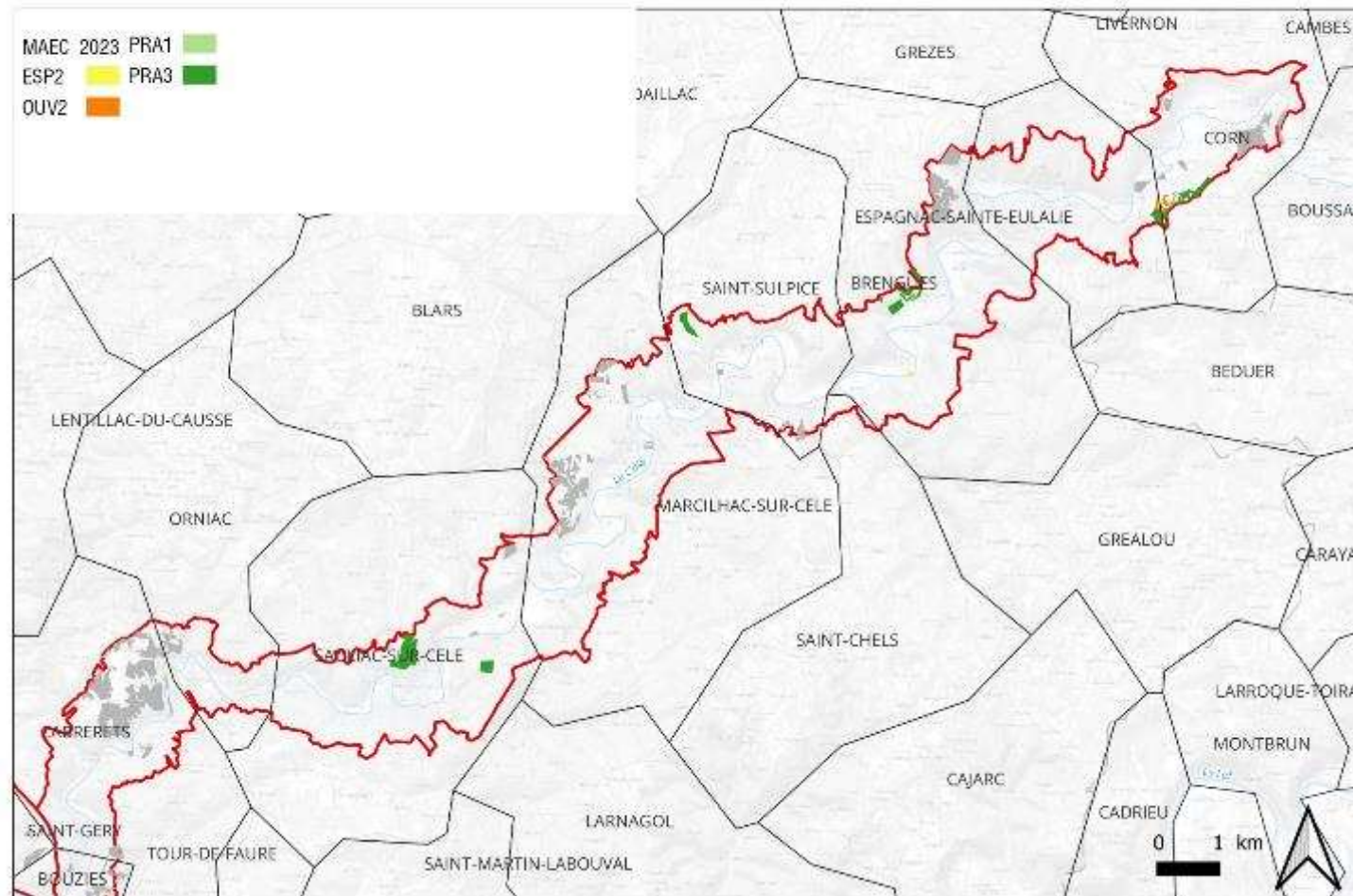
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage (72€/ha/an) – PRA3
- Retard de fauche sur prairies (145€/ha/an) – ESP2
- Ouverture des milieux (204€/ha/an) – OUV2
- Surfaces herbagères et pastorales (51€/ha/an) – PRA1

Bilan sur le site

- * **5 exploitations agricoles** et 1 collectif d'éleveur ont contractualisé ces mesures
- * **227 hectares engagés** (dont 222 en PRA3 – plan de gestion pastoral – 1,3 en ESP2 – retard de fauche et 3,6 en OUV2 – ouverture mécanique)
- * **84 534,50 €** de subventions aux éleveurs sur les 5 années du contrat.

Carte des mesures engagées sur le site Natura 2000 en 2023-27 (couleur) et engagements 2020-2025 en gris (ré-engagements potentiels en 2025)

Basse vallée du Célé



b) Contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers

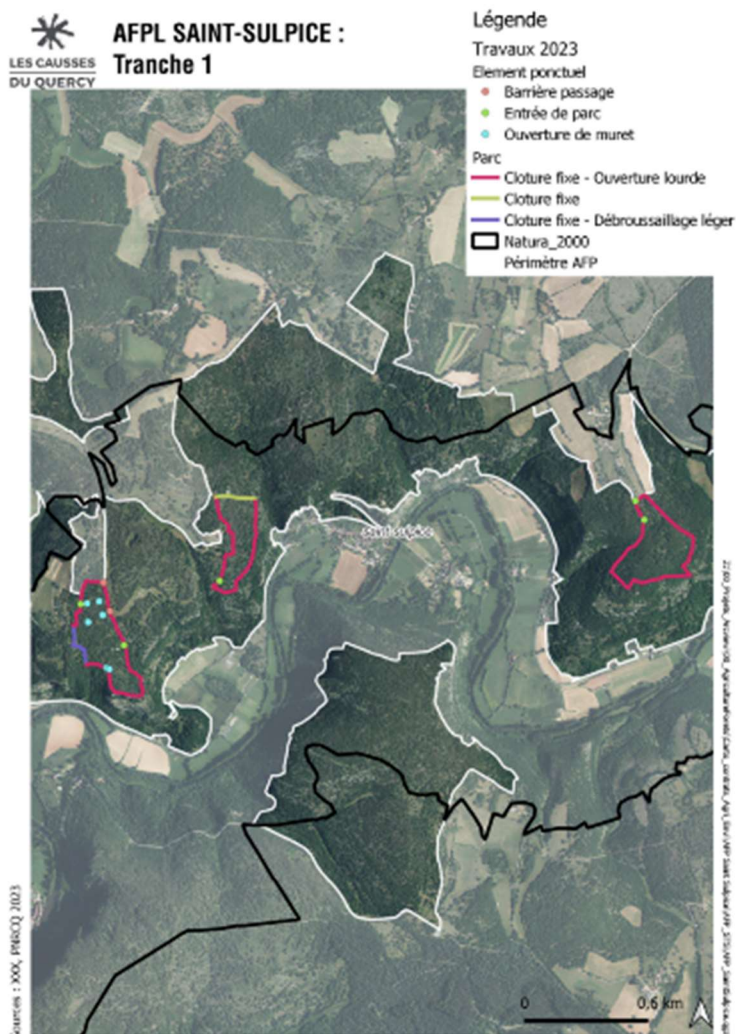
⇒ Montage de nouveaux contrats

- * **Projet de contrat Natura 2000 déposé par l'AFPL (Association Foncière Pastorale Libre) de la commune de St Sulpice :** Les enjeux concernent le maintien et la **restauration de pelouses sèches et de landes**, menacées par l'abandon du pâturage.

La vallée du Célé est également un **habitat essentiel à la reproduction d'espèces de chiroptères** d'intérêt communautaire (Rhinolophes, Minioptères de Schreibers, Grands et Petits murins, Murin à oreilles échancrées), pour lesquels les milieux agro-pastoraux et les écotones maintenus par les activités agro-pastorales constituent des biotopes de chasse de prédilection. Le projet porte sur une zone de 490 ha dont 184 ha où les propriétaires se sont déjà engagés au travers d'une association foncière pastorale libre. A terme, le projet compterait environ **185 ha de parcs de pâturage dont 120ha dans la zone Natura 2000**.

Une fiche projet a été déposée par le Parc pour un dépôt de contrat Natura 2000 d'un montant de **70 000€** pour réaliser les travaux suivants :

- Des chantiers de **débroussaillage** pour faciliter la pose de clôtures fixes et mobiles (layons) et pour faciliter la circulation des animaux dans les parcs (drailles);



- **L'achat et la pose d'équipements pastoraux :** clôtures (fixes et mobiles), piquets, quincaillerie, piquets de renfort (entrées des parcs), ...

- A la marge :

- o La création de passages dans les murets en pierre pour faciliter la circulation des animaux dans certains parcs de pâturage
- o Du terrassement localisé, pour permettre l'acheminement de l'abreuvement dans les parcs de pâturage
- o Du débroussaillage hors parc de pâturage pour permettre soit la pose de « barrières temporaires » (filets mobiles) empêchant les animaux d'entrer dans les hameaux dans certains secteurs où la garde est difficile, soit l'ouverture de chemins communaux qui conduisent aux parcs de pâturage.

- * Le Parc a apporté son appui dans l'extension l'**Association Foncière Pastorale Libre (AFPL) de San Namphayre, Marcilhac sur Célé**, afin de prendre en compte les enjeux Natura 2000 et d'engager dans ce cadre des contrats Natura 2000 en faveur des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire. La Parc a ainsi participé aux réunions d'extension de l'AFPL organisées par Le Département du Lot, durant l'année 2023. Une partie de la zone d'extension se situe dans le site Natura 2000 et pourrait bénéficier d'un contrat Natura 2000 en faveur des landes et pelouses sèches.
- * La commune de **Marcilhac sur Célé** a interpellé le Parc pour examiner l'opportunité de restaurer des continuités écologique, de protection de la ripisylve du Célé et d'aménagement d'un gîte à chiroptères (ancien captage) dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parcours entre un nouveau parking et le centre du village sur la zone du **Pré Monsieur**. Cette action pourrait être engagées en partenariat avec le Syndicat Mixte du Célé Lot Médian. Plusieurs contrats pourraient ainsi être mobilisés
 - E1 (N11Pi) Restauration et entretien de ripisylve et enlèvement raisonné des embacles et de lutte contre les espèces envahissantes (bambous) ;
 - F5 (F10i) Mise en en défend des types d'habitats d'intérêt communautaire ;
 - B5 (N06R) Chantier d'entretien de haies, d'alignement de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
 - C2 (N23pi) Réalisation d'aménagement en faveurs des chauves-souris en milieu bâti

Une réflexion sur la gestion de la ripisylve sur la rive droite du Célé en face du village est également demandée à l'animateur Natura 2000 par la commune, propriétaire.

- * La Parc a rencontré le 30 mars 2023 Mme et M. Bergel, nouveaux propriétaires de la **Grotte de Ste Eulalie d'Espagnac Ste Eulalie**. Cette rencontre a permis deux expertises chiroptères au printemps et été 2023 de la cavité. Il a ainsi pu être mis en évidence la présence d'une nouvelle **nurcory de Rhinolophe euryale**, jusqu'ici non répertoriée, en plus de l'intérêt de ce gîte pour l'hibernation. Cette grotte ornée est classée au titre de monuments historiques depuis 1993 (gravures pariétales et des vestiges d'un habitat magdalénien) . Elle est équipée de deux portes grillagées qui ferment les deux accès inférieurs et supérieurs. Ces portes rendent assez difficile la circulation des chiroptères. Le Rhinolophe euryale, arrive à utiliser des petits passages mais les autres espèces de chiroptères d'intérêt communautaire sont potentiellement gênées par ce type de fermeture. Une fermeture de la cavité mieux adaptée aux différentes espèces de chiroptères, en prenant compte les besoins de protection du site classé pourraient être étudiés ; ainsi qu'un approfondissement de la compréhension de l'occupation du gîte par les chiroptères pour fournir aux usagers (propriétaires, archéologues, spéléologues...) les modalités de fréquentation de la cavité les moins impactantes.

⇒ Suivi des contrats

- * **Contrat déposé en 2016** : Ce contrat porté par l'**AFPL sauliacoise** a permis la réhabilitation de 180 hectares de milieux naturels dont 70 classés en Natura 2000. En 2023 le Parc a examiné si les parc étaient bien en place et pâturés et a participé à l'AG de l'AFPL du 10 janvier 2023.
- * **Contrat déposé en 2017** : Suivis des « Aménagements artificiels » en faveur des colonies de chauves-souris d'Intérêt Communautaire de la **grotte de l'embarcadère (Orniac)**

Enjeux : colonie de reproduction estivale de chiroptères d'intérêt communautaire : Murins à oreilles échancrées, Grand Rhinolophes et Rhinolophes euryales, Minioptère de Schreibers.

Travaux : fermeture de la grotte par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie en janvier 2020 à l'aide d'une grille et pose d'un panneau d'information.

Suivi : La colonie est suivie tous les ans dans le cadre d'une convention avec le Comité départemental de spéléologie du Lot en lien le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie

→ *Le suivi de cette colonie en 2022 a eu lieu le 3 juillet 2022 et en 2023 le 3 juillet 2023. Observation de 2 gros essaims au plafond de la salle principale. Comptage estimatif des jeunes Rhinolophes euryales après sortie des adultes = 800 jeunes estimé. A la nuit, environ 200 les jeunes Grand rhinolophes volants sont regroupés au fond de la galerie. Le nombre de Murins à oreilles échancrées est difficile à estimer. On note une différence d'effectifs sensible de la colonie de Rhinolophes euryales (800 jeunes estimés contre 550 l'an passé). Estimation des grands rhinolophes impossible, tout comme les échancrés (non estimés en 2022).*

- * **Contrat déposé en 2020** : Suivis des « Aménagements artificiels » en faveur des colonies de chauves-souris d'Intérêt Communautaire de la **grotte de la Chèvre à Corn**

Enjeux : Colonie de reproduction estivale d'une population de Minioptères de Schreibers, espèce d'Intérêt Communautaire

Travaux : En mars 2021, installation d'un périmètre grillagé et d'un panneau d'information par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie.

Suivi : La colonie est suivie tous les ans dans le cadre d'une convention avec le Comité départemental de spéléologie du Lot en lien le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie

→ *Le suivi de cette colonie en 2022 a eu lieu le 3 juillet 2022 et en 2023, le 18 juillet. Il a été comptabilisé : Environ 880 chiroptères individus volants (en sorties et dans la cavité) A l'intérieur 300 jeune rhinolophes euryales minimum + 120 minioptères au moins*

- * **Contrat déposé en 2022** de restauration de pelouses et landes sèches d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces de chiroptères d'intérêt communautaire à Espagnac-Sainte-Eulalie avec **l'AFPL d'Espagnac-Sainte-Eulalie**. Le Parc a suivi la réalisation des travaux 2023. Presque tous les travaux du contrat Natura 2000 sont finis (clotures et réouverture mécanique). Il reste un bout de parc d'environ 1,3km, qui sera finalisé durant l'hiver 2023-2024. En 2024 il sera mis un place une expérimentation par Lise et Fabrice de pâturage avec brebis et chèvres (David et Agnes), en pâturage gardé et parcs de weekend. Le parc a participé aux réunions avec AFPL (2 réunions techniques) et a rédigé la demande d'acompte.

2. Axe 2 - Actions hors contrats

a) Conciliation des usages

⇒ Outil de sensibilisation à l'attention des pratiquants de canoës sur le Célé

Le Parc a créé en 2017 un livret spécifique plastifié pour accompagner l'activité canoës sur le Célé, à embarquer à bord des canoës, pour sensibiliser le public à la biodiversité de la rivière et milieux riverains. Une réédition en anglais de cet outil a été faite au printemps 2018 et diffusée auprès des prestataires touristiques depuis 2018. En 2022, la diffusion auprès de 10 loueurs de canoës a été contrôlée et complétée. En 2023. Aucun loueur rencontré sur le Célé n'a sollicité de nouveaux livrets. Des exemplaires ont été confiés à l'association Olterra qui fait des animations nature sur le Célé (Marclimac sur Célé).



⇒ Conciliation des usages en espace naturel de falaises

Le parc a pu assister au webinaire Biodiv'sport Natura 2000 organisé par La Ligue pour la protection des Oiseaux et par l'Office National de la Biodiversité le 09 novembre 2023.



Présentation d'un outil numérique conçu par LPO et mise à disposition des partenaires qui permet de localiser les zones réglementées, mais également des zones de sensibilité et des zones de quiétude pour la préservation de certaines espèces sensibles par l'information. Ces zones sont ainsi directement transférées dans des applications d'usagers de sport de nature.

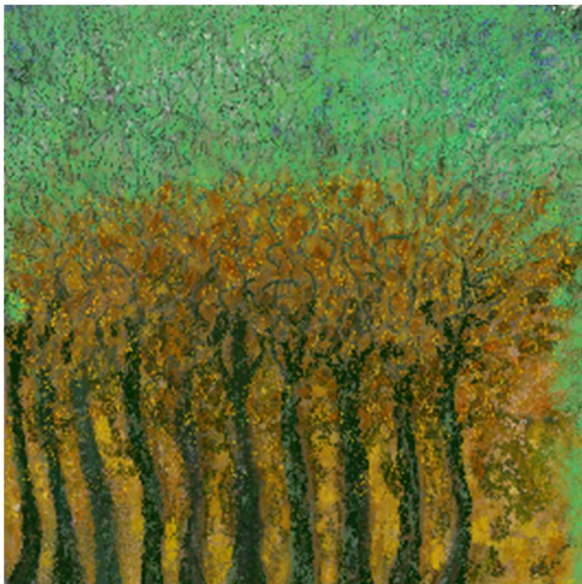
⇒ **Accompagnement des petits porteurs de projet dans les évaluations d'incidence**

- Informations apportées à la commune de Corn pour un projet agricole en Natura 2000
- Informations apportées à un propriétaire privé pour un projet de construction à Sauliac sur Célé (permis de construire)

3. Axe 3- Actions de communication et de sensibilisation

a) Sensibilisation par animations ou interventions

⇒ **Autour des scolaires et étudiants**



* **La grande quête des lutins**, Nature en livre, Nature en live, le programme éducatif Natura 2000

En 2022, 1 classe du site Natura 2000 avaient bénéficié du programme à Marcihac sur Célé

En 2023, aucune école du site n'ayant déposé de dossier de candidature, le programme éducatif n'a pas été mené sur le site.

* Un nouveau programme éducatif a été élaboré en 2023 : « **A l'écoute de la forêt** »

Ce programme a été conçu de manière à permettre aux élèves de mieux connaître l'écosystème forestier, et en particulier les enjeux des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Les élèves auront l'occasion de s'immerger en milieu forestier, d'être en

contact avec différentes composantes de la forêt.

Le projet s'appuie sur 12 œuvres originales et textes poétiques, réalisées par Anne Turlais, peintre qui travaille à Cabrerets. Ses œuvres illustrent la forêt dans diverses dimensions ; elles ont été éditées sous forme de cartes postales, sur lesquelles sont transposés des éléments de connaissance des habitats et des espèces. L'objectif est d'utiliser l'art comme levier de la connaissance.

Tout le long de ce parcours éducatif, les élèves seront accompagnés de l'artiste Anne Turlais, des éducateurs à l'environnement et ils seront invités à créer un lien à la fois sensible et raisonné avec ce milieu vivant.

- * Une après midi d'animation pédagogique sur Natura 2000 et la préservation de la biodiversité dans le cadre des activités agricoles a été menée le 20/09 à la Gravière d'Espagnac Ste Eulalie avec une vingtaine d'apprentis en BP REA. et 2 enseignants du **Lycée agricole de Lacapelle Marival**.

⇒ Auprès des membres du COPIL et acteurs du site

* **Un atelier intersites Natura 2000** (« Intercopil ») s'est déroulé le **13 octobre 2023** à Bio. Il a réuni des élus, partenaires et les services de l'Etat concernés par la gestion des sites Natura 2000. Monsieur Bertrand Delpeuch, Président du COPIL du site « Basse vallée du Célé » était présent.

La thématique de cette rencontre : la conservation des **petites zones humides**, avec le cas particulier d'une

espèce d'amphibien vulnérable présente sur le territoire du Parc : **le Sonneur à ventre jaune**. En effet, son habitat préférentiel a été fortement réduit, notamment par le drainage des prairies humides. Les participants ont pu en apprendre davantage sur les enjeux liés aux petites zones humides, et échanger sur le terrain avec Simon Combet de Nature en Occitanie, spécialiste de la thématique, sur les actions concrètes à mener pour restaurer l'habitat du Sonneur à ventre jaune.



- * **Un comité de pilotage (COPIL) annuel** est organisé en fin d'année. En 2023, il se réunira à Marcihac sur Célé, le 1^{er} décembre, sous la Présidence de Bertrand Delpeuch, élu de la commune d'Espagnac Ste Eulalie.
L'animateur du site a eu des échanges tout le long de l'année sur différents projets avec le **Président** du Comité de pilotage.
- * Des échanges réguliers ont eu lieu avec **les agriculteurs** du site dans le cadre des projets de Mesures Agroenvironnementales.
- * Les Elus de la **commune de Marcihac sur Célé** ont sollicité une réunion d'information sur Natura 2000, qui s'est déroulée le 25 janvier 2023 ; à l'issue de laquelle un projet de restauration de la ripisylve sur le Pré Monsieur a émergé.
- * Des échanges avec la commune de **Corn** pour l'organisation d'une manifestation : 24h de la nature.
- * Des échanges réguliers avec le **Syndicat Mixte du Célé Lot Médian** autour des travaux de restauration et de la gestion de la Gravière d'Espagnac Ste Eulalie et de la signalétique en lien avec les site de mise à l'eau aménagés pour les canoés, et autres actions de communication (Céléty).
- * Avec le **Département** concernant la gestion des ENS

...

⇒ Auprès du grand public

- * Le Parc a organisé une animation sur le Célé avec l'association Olterra et son **célescope** durant laquelle les 11 participants ont pu découvrir les habitats du Célé et des rives en canoé, à l'aide de jeux ludiques et avec l'intervention d'Agnès Lieurade, botaniste au Parc.
- * Un stand sur Natura 2000 a été tenu à Brengues, à l'occasion du championnat de France de la Course d'orientation. Les participants ont été invités à jouer à un quiz sur les pelouses sèches et à donner leurs avis sur l'impact de leur activité sur la biodiversité.



Natura 2000 au
championnat course
à Brengues (à

animation Célescope (à droite)

b) Sensibilisation via des supports de communication

⇒ Bulletin d'information annuel de Site en Site.

En 2023, le Parc a rédigé les textes et coordonné avec les prestataires la réalisation du bulletin d'information des sites Natura 2000 n°17. Il sera imprimé et diffusé par la Poste d'ici fin décembre dans plus de 10 000 foyers des 62 communes du Parc et du département concernées par un site Natura 2000.



⇒ Autres supports de communication

En termes de supports de communication, sont aujourd'hui déployés :

- * Le **site internet des sites Natura 2000** des Causses et vallées du Quercy : <http://reseaunatura2000lot.n2000.fr/>
- * La rédaction d'un article sur la thématique Natura 2000 dans chaque **Newsletter du Parc** (tous les 2 mois)
- * L'édition d'une **belle histoire** dans une feuille mensuelle sur l'ancrage Natura 2000 au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération des Parc Naturel Régionaux sur la création des Associations Foncières Pastorales Libres (AFPL) du Lot et l'animation Natura 2000.



- * Edition d'une **exposition sur la biodiversité des sites Natura 2000** du Parc. Le Parc a sollicité des clichés naturalistes des habitats et espèces d'intérêt communautaire auprès de photographes amateurs. trices du territoire; afin d'illustrer la biodiversité des sites Natura 2000 du Parc, de valoriser des talents du territoire et d'avoir une meilleure appropriation des enjeux Natura 2000 et du patrimoine naturel du Parc. 21 clichés seront ainsi édités en 2023 sur des supports bâches. Cette exposition sera mobilisable par les communes du Parc pour être installée en extérieur ou en intérieur.

Exemple de photo sélectionnées



Cincle plongeur photo G Holman

4. Axe 4 – Suivi scientifiques et améliorations des connaissances

a) Suivi des grottes à enjeux « chauves-souris » (cf. tableau ci-après)

Dans le cadre d'une convention annuelle, le Parc confie au Comité Départemental de Spéléologie du Lot (CDS 46) le suivi des colonies majeures de chiroptères en gîte hypogé des sites Natura 2000. Parmi ces cavités, un certain nombre sont utilisées pour la reproduction, d'autres pour l'hibernation et d'autres pour le transit. Il s'agit pour le Parc de pouvoir avoir une vision globale des effectifs de chiroptères et de l'utilisation de sites majeurs de son territoire afin de mener une veille écologique pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire.

→ Sur la période d'animation, un suivi estival et hivernal a été réalisé par le CDS du Lot, assisté par la chargée de mission Natura 2000. Les résultats sont présentés dans un tableau de synthèse ci-après.

Nom	Commune	Rôle écologique	Site Natura 2000	Date du suivi	Espèces	Nombre	Commentaires
Courbous	Cabrerets	Hibernation	Basse Vallée du Célé		Rhinolophe euryale		Pas de visite durant l'hiver 2022-2023. A faire dans l'hiver 2023-2024
Grotte du Gelé	Marcilhac/Célé	Hibernation	Basse Vallée du Célé	05/02/23	Grand rhinolophe	36	En hiver, les GR semblent aller et venir entre les deux cavités selon les conditions météo très certainement. A noter, un groupe de 14 rhinolophes, très certainement, des euryales, haut en plafond dans la grotte des Poteries.
Les Poteries					Grand rhinolophe	98	
Geniez	Sauliac-sur-Célé	Hibernation	Basse Vallée du Célé	05/02/23	Grand rhinolophe	505	Maintien des effectifs pour cette colonie. Comptage pas tout à fait exhaustif car la colonie était scindée en 2 essaims, répartis dans 2 secteurs de la cavité.
Sainte-Eulalie	Espagnac-Saint-Eulalie	Hibernation	Basse Vallée du Célé	30/03/23	Rhinolophe euryale	130	Nous pouvons à nouveau visiter cette cavité suite au changement récent de propriétaire. La colonie d'euryales est toujours présente. Dernier comptage en 2016 (194 individus)
L'embarcadère	Cabrerets	Reproduction	Basse Vallée du Célé	03/07/23	Rhinolophe euryale	> 2000 ?	Deux gros essaims au plafond de la salle principale. Comptage estimatif des jeunes euryales après sortie des adultes = 800 jeunes estimé. A la nuit, les jeunes GR volants sont regroupés au fond de la galerie. N = 200 ? Nombre d'échancrés difficile à estimer. Progression sensible de la colonie d'euryales (800 jeunes estimés contre 550 l'an passé). Estimation des grands rhinolophes impossible, tout comme les échancrés (non estimés en 2022).
					Murin à oreilles échancrées		
					Grand rhinolophe		
La Chèvre	Corn	Reproduction	Basse Vallée du Célé	18/07/23	Rhinolophe euryale	880	Comptage en sortie 780 individus + une centaine en vol dans la cavité Comptage sur photo des jeunes : estimation 300 euryales minimum + 120 minios au moins = > 400 jeunes, = 450-500 jeunes, dont 2/3 d'euryales Stabilité ? Progression ? Estimation délicate et sans doute non exhaustive.
					Minioptère de Schreibers		
					Murin à oreilles échancrées		
Le Curé	Corn	Reproduction	Basse Vallée du Célé	18/07/23	Minioptère de Schreibers	0	Très peu d'individus en sortie malgré le beau temps 217 jeunes et adultes GM au dessus de la fosse à purin. Pas de jeunes minios visibles. Pas visité la suite de la galerie Pas de jeunes minios visibles (seulement 20 l'an passé). Les murins, adultes et jeunes, sont en essaim au dessus de la baignoire nauséabonde. Effectif de myotis en légère progression (217 contre 165 l'an passé).
					Grand/Petit murin	200	
Sainte-Eulalie	Espagnac-Saint-Eulalie	Reproduction	Basse Vallée du Célé	20/07/23	Rhinolophe euryale	80-100	Visite en début de soirée. Entrée par le bas. Pas de chiros dans la galerie basse jusqu'au siphon mais un essaim d'euryales dans la galerie supérieure, près de la sortie. Comptage en haut et en bas à la nuit : les bêtes sortent en bas car le passage est plus grand. Pas de sorties en haut car le passage est trop petit. Tous les euryales sont volants.

a) Suivi de prairies en retard de fauche (d'après infos communiquées par F Prud'homme Conservatoire Botanique National Midi-Pyrénées - CBNMP)

Lors des précédents copils des sites quercynois, il a souvent été présenté des surfaces contractualisées en retard de fauche comme des résultats positifs pour la conservation des prairies de fauche d'intérêt communautaire. Il a été émis un doute sur ce raccourci car le retard de fauche ne nous semblait pas être une recette universelle. Cette question étant peu documentée, le CBNMP grâce au soutien logistique du Parc et au soutien financier de la DREAL Occitanie a mis en place un dispositif d'observation en 2022 et 2023. 60 parcelles contractualisées en retard de fauche sur le territoire du Parc (dont une partie significative sur le site Vers et Rauze et quelques parcelles sur la basse vallée du Célé) a été établi.

Un relevé exhaustif de végétation a été fait sur chacune des parcelles, permettant une lecture à la fois de la qualité écologique de la prairie et de la qualité agronomique de l'herbe et du foin (grâce à l'outil FLOREAL).

Les observations: Plusieurs parcelles contractualisées n'hébergent pas de prairies d'intérêt communautaire, plusieurs présentaient aux dates de fauche contractuelles une qualité de foin très médiocre. Pour plus de 50% des parcelles visitées, les indices agroécologiques mesurés nous alertent sur un résultat perdant/perdant. Le cas se pose en particulier sur les prairies riches en nutriments. Ces parcelles hébergent des végétations productives (= qui produisent beaucoup de foin) précoces (= dont le pic de production est tôt dans l'année) et peu souples (= la qualité du foin se dégrade très vite après le pic de productivité). Ces parcelles n'hébergent souvent qu'une assez faible biodiversité. Elles ont pourtant été souvent contractualisées en retard de fauche. Ce retard provoque donc une perte importante de qualité du foin sans que l'effet sur la biodiversité végétale soit avérée, au contraire (souvent cela provoque une augmentation des graminées concurrentielles de type Dactyle ou Fétuque élevée et des grandes ombellifères type Cerfeuil ou Berce associées à une baisse d'espèces plus sensibles et intéressantes). Un impact agricole possible est le moindre intérêt d'une récolte et parfois un simple broyage est assuré, ce qui maintient un niveau de nutriment fort dans le sol et l'engagement dans un cercle vicieux.

La conclusion du CBN MP n'est surtout pas de dire que le retard de fauche est une mauvaise mesure mais:

- il faut s'assurer d'un intérêt faune (papillons, oiseaux, chiroptères) qui justifierait la mesure
- il faut contextualiser: un retard de fauche n'aura que peu d'impact agronomique sur une prairie maigre souple et tardive mais aura un impact fort sur une prairie riche précoce et non souple. Cette contextualisation doit permettre un engagement mutuel en connaissance de cause.

La question du retard de fauche dépasse largement les frontières du site et du Parc mais l'originalité du dispositif mis en place nous a encouragé à le consolider scientifiquement (projet 2024-2026 PNRCQ-CBNPMP-INRAE) pour approfondir la réflexion avec les agriculteurs et autour de résultats plus solides statistiquement. Après ce premier travail exploratoire mais convainquant, notre volonté est d'engager une dynamique collective sur la meilleure valorisation agro-écologiques des prairies remarquables du territoire en optimisant les dispositifs d'aide et de gestion proposés dans le cadre de Natura 2000 et du Parc. Si ce projet se concrétise (FEDER Massif central), nous vous associerons à nos travaux pour prolonger les réflexions engagées grâce à ces premières années d'étude.